

Règlement

1/ Préambule

Le Triathlon d'Aiguebelette ici dénommé « Aiguebeletteman » est référencé et labélisé FFTRI. Les Organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, pertes et accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non-respect du règlement. Le Triathlon d'Aiguebelette s'organisera sous le label mixité et le label développement durable de la FFTRI.

2/ Date et lieu

Le Triathlon d'Aiguebelette se déroulera sur la commune d'Aiguebelette le Lac le samedi 3 et le dimanche 4 Octobre 2026

Le format est la distance Ironman soit XXL

3/ Inscriptions

Aucune inscription ne pourra s'effectuer sur place le jour de la course. Elles se feront en ligne via notre hébergeur « EVENTICOM » ou par mail

La date limite d'inscription est fixée au 24 Septembre 2026

Les Tarifs sont :

- pour les individuels : 420 € jusqu'au 15 Juillet 2026 ; 460 € jusqu'au 31 Août 2026 et 530 € au-delà
- pour les équipes : 540 € jusqu'au 15 Juillet 2026 ; 600 € jusqu'au 31 Août 2026 et 680 € au-delà

4/ Retrait des dossards

Les dossards pourront être récupérés sur le site à partir du vendredi 2 Octobre 26 de 9h à 17h ; une pièce d'identité ainsi qu'une licence en cours de validité vous seront réclamées ; un athlète peut récupérer plusieurs dossards (notamment pour les équipes) il lui suffira de présenter l'ensemble des pièces demandées pour chacun des concurrents.

Il sera fourni 3 dossards par équipe mais qu'un seul dossard pour les individuels : merci de prévoir un porte dossard

Le sac de départ comprend :

- Un bonnet pour la partie natation
- Une puce électronique (transpondeur) à porter à la cheville gauche tout le long de l'épreuve
- des sacs de transitions ainsi qu'un sac personnel (consigne)
- Des cadeaux de bienvenue

5/ Programme

- vendredi 2 Octobre 26 de 9h à 17h : Retrait des dossards
- vendredi 2 Octobre 26 de 15h à 18h : dépose des vélos dans le parc à vélos
- vendredi 2 Octobre 26 à 18h : Briefing en Français, Anglais et Allemand (si nécessaire)
- vendredi 2 Octobre 26 à 19h30 : Pasta party
- samedi 3 Octobre 26 à 5h45 : ouverture du parc à vélos
- samedi 3 Octobre 26 à 6h55 : fermeture du parc à vélos
- samedi 3 Octobre 26 à 7h15 : départ de la natation
- samedi 3 Octobre 26 à 22h : récupération des vélos

- dimanche 4 Octobre 13h15 : fin de la compétition et remise des prix
- dimanche 4 Octobre 26 14h : Buffet de clôture

6/ Règles d'Organisation

Les règles de course sont celles applicables sur toutes les épreuves agréées par la FFTRI.

Règles générales :

- les athlètes devront être majeurs le jour de la course
- les athlètes doivent connaître et respecter les règles de course, obéir aux instructions des arbitres
- les athlètes sont responsables de leurs équipements, et doivent s'assurer que ceux-ci sont conformes aux règles. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé à l'épreuve, qu'il s'agisse de son état de santé ou de son niveau d'entraînement.
- une équipe est constituée de 3 athlètes, hommes ou femmes, chacun effectuera une des 3 épreuves ; le passage de relai se fera au niveau du parc à vélo
- la présence de chaque athlète au briefing est obligatoire
- le port du casque est obligatoire sur le vélo mais également dans le parc à vélos dès lors que l'athlète à son vélo en mains
- le drafting (rouler à l'abri d'un concurrent) ou le roulage en peloton est formellement interdit ; l'aide extérieure (par un autre concurrent ou par un spectateur en dehors des zones de ravitaillement) est également interdit
- les athlètes pourront se faire aider par un seul accompagnant et uniquement dans les zones de ravitaillement prévues à cet effet
- les athlètes devront suivre les parcours entièrement balisés et encadrés par des bénévoles ; l'organisateur ne pourra être tenu responsable d'une erreur de parcours
- sur la partie vélo : les athlètes qui seront encore sur le parcours après la tombée de la nuit (précisée lors du briefing) devront avoir au minimum un éclairage avant et arrière (clignotant) sur leur vélo ; le gilet réfléchissant est recommandé
- sur la partie Trail : les athlètes devront partir avec un camelback et une lampe frontale avec option « lumière rouge » ; en effet, une partie du parcours empruntant une zone de réserve naturelle (qui vous sera indiquée lors du briefing), vous serez dans l'obligation de positionner votre frontale en mode « lumière rouge »
- un ravitaillement personnel sera possible au Ravito 3 (à Hautefort)
- des barrières horaires seront mises en place à chaque ravitaillement : tout athlète mis hors course sera transporté par l'organisation jusqu'à la ligne d'arrivée
- des dossards de couleurs différentes seront distribués afin de reconnaître les individuels, les relais ainsi que les athlètes effectuant uniquement le Trail du samedi
- seuls les arbitres officiels de la FFTRI sont habilités à appliquer des sanctions. Leurs décisions sont sans appels ; toutefois une réclamation pourra toujours être déposée auprès du directeur de course au plus tard dans les 30 minutes suivant l'arrivée du concurrent concerné
- la perte ou la non restitution du transpondeur sera facturé 72 €
- en cas d'abandon, chaque athlète est tenu de prévenir l'organisateur et de remettre son dossard à une personne de l'organisation
- les parcours établis sont protégés par des signaleurs. Un service médical de secours mobile agréé sera également mis en place pour assurer la sécurité de chaque athlète tout au long de l'épreuve.
- les athlètes reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent toutes les clauses dès lors qu'ils valident leur inscription ; il devra en outre signer en parallèle une décharge et nous la faire parvenir par mail

Règles de l'épreuve :

Temps maximum en natation : 3h => jusqu'au samedi 3 Octobre 26 à 10h15

Temps maximum en vélo : 17h => jusqu'au dimanche 4 Octobre 26 à 3h15

Temps maximum en CàP : 10h => jusqu'au dimanche 4 Octobre 26 à 13h15

Temps total : 30h

Contenu du Camelback :

- une réserve d'eau d'1 L. minimum
- une réserve alimentaire
- un gobelet : ATTENTION ! Pas de Gobelet plastique sur le Trail
- un sifflet
- une couverture de survie
- une lampe frontale (avec option « lumière rouge ») et des piles de secours
- les battons sont acceptés

7/ Parcours

Parcours Natation : <https://connect.garmin.com/modern/activity/21110845102>

Parcours Vélo : <https://connect.garmin.com/modern/course/479904763>

Parcours Trail : <https://connect.garmin.com/modern/activity/20576512758>

8/ Pénalités

- carton jaune : simple avertissement ; c'est un Stop & Go
- carton bleu : sanction pour faute grave comme le drafting ; arrêt obligatoire dans la penalty box pendant 10'
- carton rouge : disqualification en cas de 2 cartons bleus ou pour le non-respect d'un carton ou le non-respect d'un arbitre ou d'un bénévole
- tout athlète ne respectant pas les parcours pourra être pénalisé à son arrivée (des minutes pourront lui être rajoutées) ou disqualifié

9/ Classements et Récompenses

Un classement scratch et un classement par catégories et par genre sera effectué en fin d'épreuve ; les 3 premiers de chaque catégorie pourront prétendre à une récompense.

Les 3 premières équipes scratch se verront également récompensées

Chaque athlète finisher recevra un T-shirt, une médaille et un diplôme (envoyé par mail à l'issue de l'épreuve) : un diplôme OR pour les athlètes terminant l'épreuve en moins de 12h ; un diplôme ARGENT pour les athlètes terminant l'épreuve en moins de 24h ; un diplôme BRONZE pour les athlètes terminant l'épreuve en moins de 30h.

10/ Annulation

En cas d'annulation de l'épreuve avant la compétition, chaque athlète recevra 80 % du montant de son inscription

En cas d'annulation pendant l'épreuve, aucun remboursement ne pourra être effectué

Si l'athlète a souscrit à l'option « annulation », il se verra rembourser 100% de son inscription jusqu'au 16 Août 2026 et 50% de son inscription jusqu'à 8 jours avant la compétition ; aucun remboursement de sera effectué à moins de 8 jours avant la compétition ; aucun remboursement ne pourra être effectué sans l'option « annulation » dont le montant est fixé à 30 € par athlète et 50 € pour une équipe

11/ Assurance

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile contractée auprès d'ALLIANZ. Pour l'assurance individuelle accident, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou psychique. Il incombe aux concurrents non licenciés de s'assurer personnellement.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage (vol, bris, perte...) subi par les biens personnels des participants, et ce même s'il en a la garde. Les athlètes ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chaque participant.

12/ Décharge de l'Athlète

Chaque athlète devra signer une décharge

12/ Droit à l'image- CNIL

Chaque athlète autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication du Triathlon Aiguebeletteman conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse.

Nous contacter : contact.ironmanu@gmail.com ou +33 761815835